

Consultation

— Certains riches catholiques excluent de la distribution de leurs aumônes des pauvres pour motif politique, parce que ceux-ci donnent leurs suffrages à des candidats libéraux ou socialistes.

Le précepte de l'aumône admet-il cette exception ? et peut-elle se pratiquer sans péché ?

R. Nous n'oserions, dans les circonstances ordinaires, condamner les riches dont il est question ; car nous voyons que les auteurs enseignent que l'on peut, dans ses aumônes, préférer ceux qui sont bons à ceux qui sont mauvais, tels que sont les socialistes et ceux qui votent pour eux.

Nous avouerons cependant nos préférences pour l'opinion favorable à ces malheureux ; les riches, nous semble-t-il, auraient là une belle occasion de montrer aux pauvres que c'est surtout chez les personnes animées du sentiment religieux qu'on trouve le véritable esprit de charité, esprit qu'on chercherait en vain, chez les socialistes. (1)

A propos d'Instruction

“ Il se fait actuellement beaucoup de bruit dans certaine presse à propos du nombre de personnes illettrées que le dernier recensement constate chez la population française de cette province et on veut en tirer une preuve que notre système d'instruction est défectueux.

“ Nous admettons que l'enseignement primaire, surtout dans nos campagnes, est susceptible de beaucoup de réformes ; mais il faut être aveugle et injuste pour ne pas admettre les progrès qu'il fait chaque année.

“ Quand on tient compte des circonstances particulières dans lesquelles notre race s'est trouvée depuis la conquête, et les difficultés spéciales que les promoteurs de l'instruction populaire ont dû surmonter pour arriver à l'état de choses actuel, on est forcé d'admettre qu'après tout, nous ne sommes pas aussi arriérés que l'on veut bien nous représenter.

“ Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la perfection, mais on ne saurait nous reprocher de ne pas avancer dans la mesure du possible.

(1) N. R. théologique, tome XXVIII, page 415.